le cnam
Nouvelle-Aquitaine

Fiche récapitulative

ENF113 | Audit énergétique

36
Total d'heures d'enseignement

4
Crédits ECTS

Date non définie
Début des cours prévu

Programme

- Le contexte réglementaire bâtiments et l'industrie

- Le contexte normatif : ISO 50001 et CEN16247

- Les outils scientifiques et techniques de l'audit: métrologie pour la réalisation de diagnostic instrumenté / calculs d'incertitude/méthodes d'analyse des données de consommation/outil RETSCREEN

- Les outils financiers, réglementaires de l'audit: contrats de fourniture d'énergie/certificats d'économie d'énergie/rentabilité d'un projet/contrat de performance énergétique

- Pratique de la démarche IPMVP ; principe et applications

- Etudes de cas: application du logiciel RETSCREEN

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Maîtriser les outils méthodologiques (techniques et financiers) de l'audit, appliquer les normes et protocoles, connaître le contexte réglementaire pour la réalisation d'audits énergétiques dans les applications du bâtiment, de l'industrie et des installations techniques comme celles de la production du froid et du traitement d'air.

Compétences :

Etre capable :

- d'appliquer les protocoles IPMVP et normes relatives aux audits énergétiques

- de choisir, mettre en place les dispositifs métrologiques (en particulier le comptage énergétique) pour la réalisation d'un audit

- d'exploiter les données recueillies sur le site audité

- de proposer des solutions alternatives permettant un gain d'efficacité énergétique (IPMVP)

- de mettre en oeuvre les outils techniques et scientifiques de l'audit ainsi que les processus de type CEE (certificat d'économie d'énergie) et CPE (contrat de performance énergétique)

- de rédiger des rapports d'audit

Prérequis

PUBLIC CONCERNE: Professionnel exerçant dans le domaine de l'énergétique ou étudiant ayant un diplôme BTS, DUT, L2. ou équivalent

avoir le niveau bac+2

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Projet et/ou examen final sur table

Pour valider cette UE, vous devez obtenir une note minimale de 10/20

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Cette unité d'enseignement n'est valorisable que dans cette certification.

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités dcenseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite